



## ASSOCIATION DES SOMMELIERS DE NICE COTE D'AZUR PROVENCE

Château de Crémat  
442 Chemin de Crémat  
06200 NICE



*L'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 20 janvier 2014 :*

*Point n°1 Rapport moral du Président de l'ASNCAP*

*Point n°2 Présentation du rapport financier par le Trésorier*

*Point n°3 Présentation des nouveaux sponsors de l'association*

*Point n°4 Nos actions pour 2014*

*Point n°5 Organisation du Gala 2014*

*Point n°6 Questions diverses (envoyer avant le 15 Janvier par mail au [contact@asncap.fr](mailto:contact@asncap.fr))*

